

Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 07/11/2022 au 03/12/2022 inclus Route Nationale à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,
Considérant que l'entreprise DENIS WATTEZ de LOISON-SOUS-LENS (62) effectuera des travaux Route Nationale à FAUMONT (59) du 07/11/2022 au 03/12/2022 inclus, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : Pose de bordures, garde-corps, etc.

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier au droit des travaux Route Nationale à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 07/11/2022 au 03/12/2022 inclus au droit des travaux.

Article 2 : La chaussée sera rétrécie, le stationnement interdit et la circulation sera limitée à 30 km/h incluant une signalisation conforme à la réglementation au droit des travaux Route de Nationale à FAUMONT (59) du 07/11/2022 au 03/12/2022 inclus.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

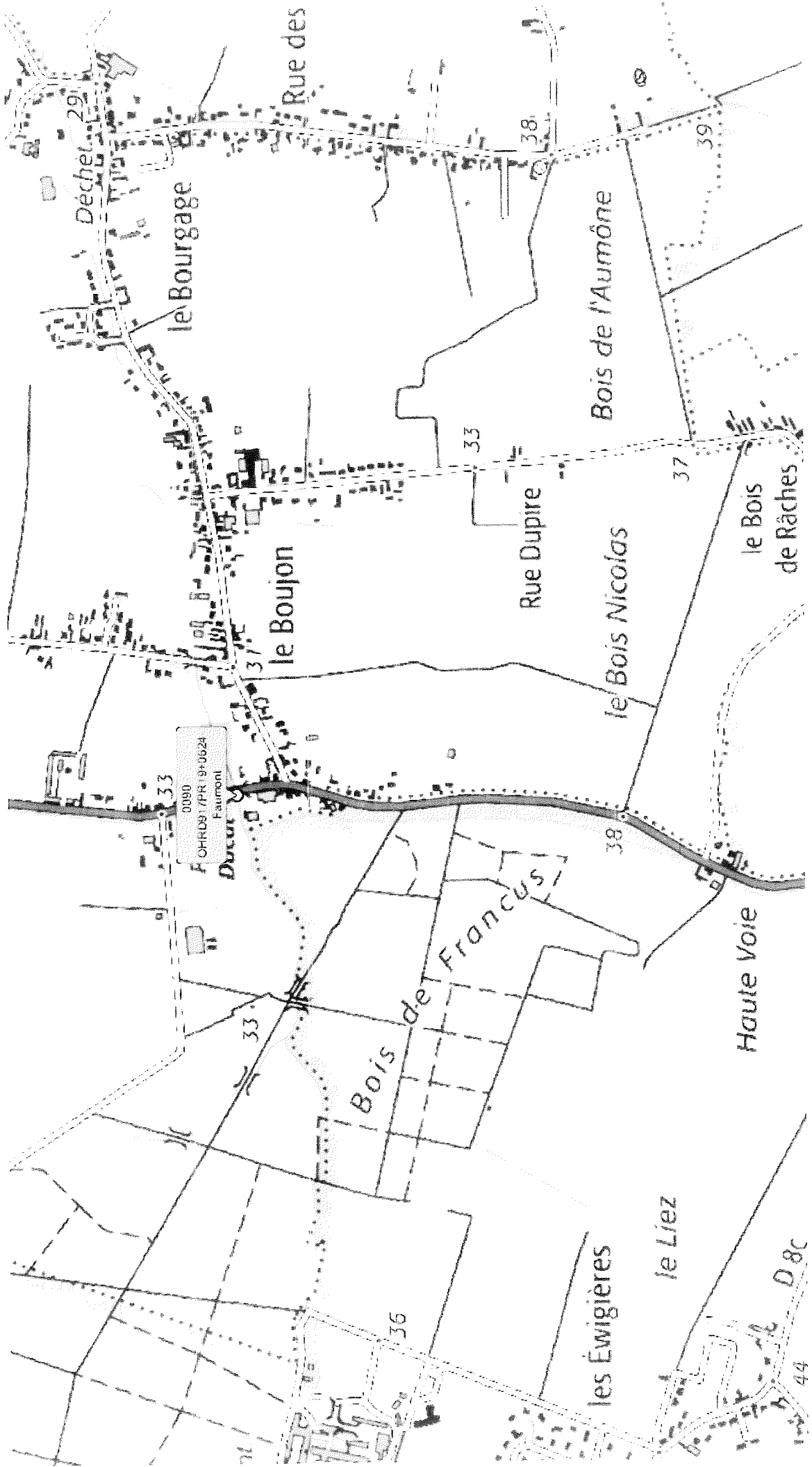
M. WATTEZ Denis, entreprise DENIS WATTEZ de LOISON-SOUS-LENS (62).

M. le responsable des services techniques de la Mairie de Faumont.

M. Jean-Raymond CHRETIEN, Capitaine de la brigade de gendarmerie d'ORCHIES (59)

Publié sur le site internet de la commune, le 10 Octobre 2022





0090
OHRD9 / PR 19*0624
Faumont

Dechet 29

le Bourgage

Rue des

le Boujon

Bois de l'Aumône

Rue Dupire

le Bois Nicolas

le Bois
de Râches

33

31

33

37

38

33

36

Bois de Francus

Haute Voie

les Éwigières

le Liez

D 8c

44